

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

E.mail :office@ucad.edu.sn

siteweb :officedubac.sn

D R O I T**I. PRATIQUE**

Alassane achète auprès du sieur Seydou CAMARA une villa et une voiture marque Citroën pour un prix global de 5 000 000 F CFA.

Constatant la présence d'Alassane dans la villa, Rama CAMARA sœur de Seydou CAMARA revendique la propriété de la maison auprès d'Alassane, Rama prétend que la villa appartenait à sa défunte maman. Elle prétend en outre que le prix de vente pour les deux biens est manifestement dérisoire.

Rama souhaite intenter une action contre son frère pour demander la résolution d'un tel contrat.

1. .Obtiendrait-elle gain de cause ? Justifiez et dites quelles seront les conséquences d'une telle résolution. **(02 points)**

Alassane croit être évincé dans ses droits par la sœur de Seydou.

2. Après avoir expliqué ce que c'est une éviction en matière de vente, vous direz quelles sont les obligations du vendeur Seydou CAMARA dans une telle situation. **(04 points)**

Alassane a un second souci, : A chaque fois qu'il conduit, le volant du Citroën vibre.

Face à ce dysfonctionnement constaté sur la voiture, un ami lui propose d'engager la responsabilité du vendeur pour vice caché.

3. Après avoir défini ce que c'est un vice caché, vous direz quelles sont les chances d'Alassane pour gagner un tel procès. **(04 points)**

II. Répondez par V (vrai) ou F (faux) dans la case correspondante à droite.

N°	AFFIRMATIONS	V/F
1	Dans une SARL, chaque associé est responsable proportionnellement à ses apports	
2	L'apport en industrie est admis dans les sociétés anonymes	
3	Dans une SA, un actionnaire ne peut pas vendre ses actions à un tiers	
4	Dans une entreprise individuelle l'entrepreneur engage ses biens propres	
5	Le gérant d'une SARL ou l'administrateur d'une SA engage la responsabilité de la société vis-à-vis des tiers même si l'acte viole les statuts	

BAREME : 02 points par réponse juste.